

# LE CRIME ORGANISÉ AU MALI : SON IMPACT SUR UNE SORTIE PACIFIQUE DU CONFLIT

## RÉSUMÉ

Une mauvaise gouvernance, la fragilité des institutions et le règne de l'insécurité sont à la fois cause et conséquence de l'intensification des activités criminelles. Tenir compte de l'impact de leur prolifération est déterminant pour comprendre l'instabilité actuelle, et endémique, qui règne au Mali. Pourtant, à l'heure actuelle, il y a peu de preuves que les stratégies politiques, mises en place par le gouvernement malien ainsi que par ses partenaires internationaux, tirent les leçons du passé et prennent en compte le problème du crime organisé ainsi que la menace qu'il représente pour la paix et la sécurité.

Cette synthèse a pour but d'aider à combler ce manque. Comprendre l'impact du crime sur la réussite des objectifs de développement, sur les risques de conflit et sur la fragilité grandissante et l'augmentation des menaces à la sécurité est en effet crucial pour l'établissement d'une paix durable au Mali.

## INTRODUCTION

Au fil des années, la situation géographique du Mali et la faiblesse de ses institutions ont fait du pays un terreau fertile à l'expansion des trafics illicites et des activités affiliées au crime organisé. L'argent du commerce illicite, tel que le trafic des cigarettes de contrebande, des biens de consommation subventionnés, et de plus en plus, le trafic de drogue et d'armes, très présent dans le Nord et les régions frontalières, n'a fait qu'alimenter la corruption, le népotisme, les alliances politiques et la discrimination. La distribution inégale des pouvoirs, la mauvaise gestion des ressources et des fonds publics (dont l'aide au développement<sup>1</sup>), l'impunité, ainsi que le manque de transparence et de participation, figurent systématiquement au rang des revendications exprimées dans les manifestations publiques et les sondages d'opinion.<sup>2</sup> Ces facteurs ont contribué au renforcement des alliances entre les dirigeants au centre et à la périphérie, et ce, au détriment des citoyens. De même, cela a entraîné la création de groupes armés et l'effondrement de l'État du Mali qui ont provoqué la crise de 2012.

Suite à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger (ci-après dénommé « l'Accord de paix »), des observateurs locaux<sup>3</sup> ont déclaré qu'aucun des groupes armés n'était exempt d'une implication plus ou moins grande dans les trafics et que des liens entre les mouvements et les réseaux criminels semblaient être établis.

Pourtant, le potentiel de déstabilisation du crime organisé a été négligé, sur la double hypothèse que sa prévalence exercerait un effet de stabilisation à court terme et que le Mali n'était pas en mesure d'affronter trop d'ennemis à la fois. Or, les difficultés que rencontrent tous les signataires pour mettre en œuvre l'Accord de paix confirment qu'il ne peut pas y avoir de restauration durable de la paix et de la sécurité dans le pays si les causes profondes de « l'économie de la violence »<sup>4</sup> du Mali ne sont pas traitées.

## COMPRENDRE LE CRIME ORGANISÉ DANS LE CONTEXTE MALIEN

Le concept traditionnel de « mafia » correspond peu aux trafics et aux réseaux criminels maliens, puisqu'ils n'ont pas de structure hiérarchique stricte et que le lien avec un groupe est souvent flexible et opportuniste. Le droit pénal malien ne reconnaît pas le crime organisé en tant que tel, mais uniquement le délit de participation à une association de malfaiteurs ou à un groupe terroriste. Ce cadre juridique incomplet a, de ce fait, créé un lien facile entre le crime organisé et le terrorisme, entraînant l'émergence de la notion de « narco terrorisme » qui a conduit au transfert des ressources disponibles à la lutte contre le terrorisme, attirant ainsi davantage l'attention nationale et internationale.

Au-delà de sa définition juridique, le trafic est étroitement ancré dans la structure sociale et économique du Mali. Après les ravages provoqués par les crises

environnementales des années 70 et 80, le commerce informel en tous genres est devenu une des rares sources de revenus dans des régions frappées par l'enfermement géographique, les conflits endémiques et la pauvreté profondément enracinée. Le trafic de marchandises licites (telles que le carburant et les denrées alimentaires subventionnées provenant des pays producteurs de pétrole, et les cigarettes à destination de ces mêmes pays) fait partie intégrante des stratégies économiques et de survie de certains Maliens. Selon des estimations, il représenterait dans certaines régions du nord du pays jusqu'à 90 % de l'ensemble des marchandises disponibles.<sup>5</sup>

Par conséquent, ce que des observateurs extérieurs qualifieraient de conduite criminelle est perçue comme une stratégie de résilience jouissant d'une légitimité sociale.<sup>6</sup> Dans certaines régions frontalières, « le trafic n'est pas considéré par la population comme un risque important pour la sécurité », pas même le trafic de drogue ou d'armes (un sondage mené en 2014 auprès de 530 personnes a révélé que moins de 2 % des personnes interrogées le classaient au rang des 10 problèmes les plus importants).<sup>7</sup> Au contraire, l'ouverture continue de la frontière aux commerces en tous genres est la principale stratégie des communautés pour faire face à l'extrême pauvreté. Les autorités locales n'ont donc pas d'autre choix que de fermer les yeux sur ses activités, voire de les encourager. De même, on soupçonne les trafiquants achèteraient la complicité de certains chefs traditionnels et d'agents de la sécurité en échange de menaces et d'accords de partage des profits. Cette stratégie s'est avérée particulièrement efficace dans des régions reculées et frontalières,<sup>8</sup> ce qui a contribué à propager la corruption dans l'ensemble de la société malienne.

Désormais, le commerce transfrontalier a progressivement été criminalisé par l'augmentation du commerce de marchandises illicites, à savoir les stupéfiants et les armes, qui s'avère beaucoup plus lucratif. Ces dernières années, le Mali, et, notamment la région nord frontalière avec l'Algérie, s'est imposé comme l'une des principales plaques tournantes du trafic de cocaïne en provenance de l'Amérique latine et à destination de l'Europe et du Moyen-Orient. Ces trafics se sont traduits par d'importants gains financiers, mais aussi par des avantages sur le plan de

---

***Le commerce transfrontalier a progressivement été criminalisé par l'augmentation du commerce de marchandises illicites, à savoir la drogue et les armes, qui s'avère beaucoup plus lucratif.***

---

l'emploi et de la mobilité sociale, particulièrement pour les groupes vulnérables tels que les jeunes et les clans se trouvant dans une situation de subordination hiérarchique. Ces bénéfices ont été en partie redistribués pour aider à établir la légitimité des trafiquants, pour acheter la complicité des dirigeants locaux et pour garantir une

protection politique et physique grâce au racket dit « de protection ».<sup>9</sup>

## L'IMPACT DES RÉSEAUX CRIMINELS SUR LES CONFLITS

Le trafic de drogue et d'armes a attisé les tensions et entraîné l'escalade de la violence au Mali avant, pendant et après le récent conflit.<sup>10</sup> Alors que la contrebande de marchandises licites n'a cessé de décliner en raison de l'insécurité croissante (provoquant ainsi de graves crises humanitaires au sein des populations du Nord), le trafic de drogue, d'après certains observateurs, semble n'avoir jamais été aussi important au nord du Mali.<sup>11</sup>

Des groupes armés indépendantistes et terroristes, et l'armée malienne se disputeraient le contrôle de ces routes de la drogue.<sup>12</sup> Ces dernières années, certains affrontements armés apparaissent être en lien direct avec le contrôle de ces routes de trafics et de leurs cargaisons de drogue. Il est intéressant de remarquer que l'Entente conclue, à Anéfis dans le nord-est du Mali en septembre 2015 à l'issue de rencontres tribales, comporte l'obligation de compenser certains raids sur les cargaisons de drogue menés par certains groupes armés à l'encontre d'autres durant la guerre. Il stipule également le respect de la libre circulation de tout type de marchandises dans l'ensemble des régions du nord du Mali, suscitant ainsi des doutes sur les véritables motivations de ce processus de réconciliation.<sup>13</sup>

L'explosion de l'offre a entraîné une baisse des prix de vente et une augmentation parallèle des taux de consommation. De plus, les drogues de synthèse (telles que la méthamphétamine), en provenance, notamment du Nigéria, sont de plus en plus présentes au Mali. Alors qu'elles sont principalement destinées aux marchés étrangers, les substances les moins chères (et probablement les plus nocives) remportent un certain succès auprès des jeunes et travailleurs locaux. Pourtant, de nombreux acteurs locaux et internationaux continuent de considérer le Mali comme un pays essentiellement de transit, ce faisant aucune mesure ou loi n'est prévue pour s'atteler aux risques sociaux et sanitaires liés à l'explosion du marché des stupéfiants.

En dépit de la fin officielle des hostilités, la circulation des armes de petit calibre aux frontières du Mali ne fait qu'augmenter, et ce, à des prix de plus en plus bas.<sup>14</sup> La majorité des armes, provenant des arsenaux de l'ancien dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, est toujours dans la nature.<sup>15</sup> Des observateurs locaux indiquent que les populations locales creusent des caches dans le désert, en prévision d'une nouvelle flambée de violence.<sup>16</sup> Le sentiment croissant d'insécurité, l'absence d'autorité de l'État et la montée des tensions sociales, favorisées par une paix troublée, contribuent à alimenter les demandes de protection individuelle que les réseaux de trafiquants d'armes et d'organisations criminelles sont parfaitement à même de satisfaire.

## LE CRIME ORGANISÉ AU MALI : SON IMPACT SUR LA PAIX

Le crime organisé au Mali pose de sérieux enjeux, à savoir : des objectifs de développement non atteints, le risque de conflit violent, la détérioration et la fragilisation de la gouvernance, de graves menaces pour la santé et la sécurité publique et la dégradation de l'environnement.<sup>17</sup> L'argent issu de ces activités criminelles soutient et finance les groupes armés opposés à l'État. Quant aux forces de sécurité maliennes, y compris le dispositif de contrôle des frontières, elles sont souvent considérées comme susceptibles d'être infiltrées par les réseaux criminels, d'être perméables au racket dit de protection et à la corruption, et de se caractériser par leur impunité. Le Mali se trouvant à un tournant crucial pour s'attaquer aux causes profondes de son instabilité, cette synthèse analyse les quatre dimensions du processus de paix qui risquent de se voir perturbés par le crime organisé : la sécurité, le développement, la gouvernance et la justice.

### Sécurité

L'Accord de paix prévoit des mesures clés de défense et de sécurité, notamment le cantonnement des combattants et leur intégration dans des patrouilles mixtes ou leur participation au programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Toutefois, leur mise en application est actuellement retardée en raison de désaccords entre les parties prenantes. Alors que les discussions entre les signataires n'en finissent pas, l'insécurité, elle, grandit, créant un terrain favorable et prospère pour le marché de la protection privée. En raison du climat d'insécurité qui entrave le développement des activités économiques légales, les populations locales, et notamment les jeunes, deviennent vulnérables au recrutement par des groupes violents et criminels.<sup>18</sup>

De plus, il est essentiel de veiller à ce que les processus de cantonnement et de DDR se déroulent dans le contexte élargi de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et de redevabilité et où les griefs et les violations des droits de l'homme sont pris en compte. Compte tenu de la perméabilité par le passé des forces de sécurité maliennes aux activités criminelles, il est crucial d'élaborer des programmes sur mesure afin d'empêcher toute infiltration par des groupes criminels et de mettre fin à l'impunité. En outre, les stratégies actuelles de DDR et de RSS se sont montrées inefficaces dans la lutte contre le problème de l'opacité du processus de recrutement des forces de sécurité. Des expériences récentes de RSS menées en Guinée-Bissau et au Guatemala ont échoué justement par faute d'une compréhension suffisante de la part des agences internationales sur la nature des relations qui existent entre les forces de sécurité et le crime organisé.<sup>19</sup> Si ces problèmes continuent d'être ignorés, ces processus risquent de renforcer un peu plus l'osmose dangereuse entre certains éléments des forces de sécurité et les réseaux criminels.

### Développement

La pauvreté reste l'une des principales causes de la persistance de la violence et de l'instabilité au Mali

puisqu'elle alimente le sentiment d'exclusion et de marginalisation qui contribue à la polarisation du conflit. Par ailleurs, les besoins du Mali en matière de développement sont liés aux enjeux posés par le crime organisé, puisque ce dernier est venu combler le manque de perspectives économiques et sociales.

---

*Les besoins du Mali en matière de développement sont liés aux enjeux posés par le crime organisé, puisque ce dernier est venu combler le manque de perspectives économiques et sociales.*

---

En outre, l'argent du trafic de drogue est réinvesti (et blanchi) dans des achats de terres et dans le marché immobilier urbain, créant ainsi des bulles spéculatives et des effets de distorsion très importants sur l'économie licite. La disponibilité de drogues et de médicaments contrefaits est susceptible d'avoir un impact sur la santé publique auquel le gouvernement et ses partenaires internationaux semblent peu préparés.<sup>20</sup> De plus, l'infrastructure du trafic a des conséquences de plus en plus néfastes sur l'environnement, puisque le mercure et l'arsenic sont importés illégalement dans des mines d'or artisanales, alors que le braconnage d'espèces animales menacées (les éléphants notamment) ne cesse d'augmenter et servirait à financer des organisations terroristes.<sup>21</sup>

Les politiques doivent également intégrer le risque de faire de l'aide au développement un dispositif dérisoire au regard des profits générés par les activités criminelles. En comparaison avec les opportunités de mobilité économique et sociale offertes par les activités criminelles,<sup>22</sup> les programmes classiques de développement risquent de perdre leur pertinence et leur attractivité pour les bénéficiaires potentiels sauf si des solutions originales et créatives sont adoptées.<sup>23</sup> Elles pourraient notamment inclure des mesures facilitant le commerce légal, telles que la construction de routes et la modernisation des services de douane et combler l'écart entre le commerce licite et illicite en proposant par exemple des programmes de rapatriement des bénéficiaires et des zones de libre-échange.

### Gouvernance

L'impact limité des programmes de développement dans le nord du Mali s'explique largement par leur gestion peu scrupuleuse. Détournement de fonds, comportements frauduleux et corruption sont considérés comme très répandus.<sup>24</sup> Il reste à démontrer dans quelle mesure ceci est dû à la cupidité personnelle, l'incapacité des institutions ou le calcul politique. La capacité d'absorption limitée des fragiles institutions du nord du Mali peut sans doute en partie expliquer le faible impact des ressources allouées. D'autres observateurs ont mis en avant la complicité ou la participation directe de certaines élites du nord du pays au système de gouvernance opaque contrôlé par Bamako, leur permettant de s'approprier certains

financements destinés à l'aide humanitaire ainsi que des pots-de-vin issus de l'argent des activités criminelles en échange de leur complaisance.<sup>25</sup>

Une gouvernance faible, l'absence d'obligation de rendre des comptes et le manque de transparence faisaient en effet partie des principaux griefs à l'origine des révoltes qui ont éclaté dans le nord du pays et du coup d'État de 2012.<sup>26</sup> Cependant, rien n'indique qu'ils aient été pris en compte et soient actuellement gérés de manière appropriée. De nombreuses parties prenantes reconnaissent que les audits indépendants et les mécanismes participatifs, tels que les examens publics et les comités de contrôle communautaires, sont susceptibles de veiller à une gestion plus appropriée des budgets publics et de l'aide au développement. Néanmoins, il est de notoriété publique<sup>27</sup> que l'accès à des fonctions officielles reste la porte ouverte à la corruption et que les carrières politiques peuvent largement bénéficier des financements occultes provenant des activités criminelles. Il est intéressant de noter que l'examen récent de la loi électorale et de la charte des partis politiques, exigé par l'Accord de paix, a épargné le système de financement des partis, même s'il est loin d'être transparent et reste ouvert à de nombreux abus.

### Justice

Il est largement admis<sup>28</sup> que l'impunité généralisée et l'accès limité à la justice figurent parmi les causes profondes de l'enracinement du crime organisé au Mali. Ils constituent également un obstacle majeur au rétablissement de l'État de droit. Malgré l'existence de deux organes de surveillance au Mali et de la publication de rapports de qualité, les individus se livrant à des pratiques malhonnêtes sont rarement poursuivis en justice du fait d'un manque de ressources et de volonté politique. Le crime organisé fait rarement l'objet de poursuites judiciaires,<sup>29</sup> et lorsqu'elles sont engagées, elles ne dépassent presque jamais le stade de l'investigation.

La corruption endémique est très largement tenue responsable de la perte de légitimité de l'État, contribuant ainsi à la crise de 2012. Les appareils non étatiques de proximité, dont des prestataires illicites de services de base et des mouvements millénaristes d'inspiration religieuse, ont rapidement comblé ce vide. La montée actuelle de l'instabilité dans le centre du pays suggère un lien direct entre la radicalisation et le sentiment

d'injustice.<sup>30</sup> Cependant, même si la confiance dans les institutions publiques reste faible au Mali, la population malienne semble ne pas être vraiment consciente du rôle joué par le trafic qui encourage la corruption, l'injustice et l'insécurité.<sup>31</sup>

Pour l'instant, le processus de paix n'a pas trouvé de solutions adaptées à ce problème. Du fait de sa place ambiguë entre la RSS et la programmation de l'État de droit, la réforme de la justice n'est pas considérée comme une priorité comme en témoigne le nombre limité d'engagements pris par les donateurs dans ce secteur. En outre, même s'ils avaient été prévus par l'Accord de paix, les mécanismes de recherche de la vérité ont été reportés indéfiniment, et la nécessité d'une réconciliation n'a pas été correctement compensée par l'obligation de rendre justice. La tendance à recourir à des compromis et à des amnisties en faveur de trafiquants de drogue présumés, ayant des liens avec les groupes armés, est un signe inquiétant du manque de volonté pour lutter contre l'impunité.<sup>32</sup>

### CONCLUSIONS

Presque tous les enseignements tirés d'expériences passées soulignent le fait que négliger l'impact potentiel du crime organisé sur la stabilité, la paix et la sécurité dans des pays fragilisés risque d'avoir des effets très perturbateurs à moyen et long terme. Alors qu'au sein du système des Nations Unies un consensus croissant se dessine pour reconnaître la gravité de la menace posée par le crime organisé dans des contextes de post-conflit,<sup>33</sup> il semble que les acteurs maliens et leurs partenaires internationaux ne soient pas parvenus à accorder toute l'attention voulue à ces enjeux. Le fragile processus visant à consolider la paix au Mali risque par conséquent d'échouer si des mesures urgentes ne sont pas prises.

S'appuyant sur une analyse plus complète menée au cours des trois dernières années, cette synthèse s'est intéressée aux interactions entre le crime organisé et l'instabilité au Mali. Elle a également tenté de souligner les lacunes des orientations politiques actuelles et de suggérer des voies possibles pour s'attaquer à ces enjeux dans cette phase critique, en particulier sur le plan de la sécurité, du développement, de la gouvernance et de la justice. Elle se conclut par des recommandations à l'intention de ceux chargés de faire avancer le processus de paix.

## RECOMMANDATIONS

- Encourager la poursuite du dialogue sur les défis posés par le crime organisé à la mise en œuvre de l'Accord de paix entre tous les acteurs concernés, à savoir les autorités nationales et locales et les donateurs et partenaires opérationnels internationaux, et ce, afin d'identifier les risques sans mettre en péril la stabilité à court terme.
- Promouvoir la connaissance des effets déstabilisateurs du crime organisé sur la paix chez les acteurs internationaux et multilatéraux accompagnant le processus de paix (ex. : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union africaine, Union européenne, etc.) et inclure ce volet dans les discussions stratégiques et politiques.
- Renforcer la transparence, les cadres réglementaires et la redevabilité dans la gestion et le recrutement des forces de sécurité (l'armée, la police municipale et nationale, la gendarmerie, les douanes) et promouvoir une politique de tolérance zéro face à la corruption et aux activités criminelles.
- Prévoir des mesures de protection et de vérification visant à éviter l'intégration ou la réintégration de criminels à des fonctions gouvernementales et dans les forces de sécurité, et ce, tout particulièrement durant le processus de DDR.
- Renforcer le rôle et la participation de la société civile et des communautés dans la gestion de la sécurité, notamment dans les régions frontalières.
- Renforcer les capacités de la justice dans le but de conduire des investigations sur les activités et les réseaux du crime organisé.
- Encourager les programmes destinés à combattre l'impunité et décourager les amnisties en faveur d'acteurs impliqués dans les réseaux criminels, et en particulier, à faire la distinction entre les prisonniers de guerre et les criminels.
- Promouvoir les projets visant à augmenter les capacités d'investigation des journalistes et des antennes locales de presse avec pour objectif de leur confier un rôle de surveillance à l'égard des institutions politiques et publiques.
- Mettre en place des stratégies pour réduire l'attractivité des opportunités économiques criminelles et proposer des mesures facilitant le retour à la légalité des opérateurs économiques. Cela pourrait comprendre des passerelles juridiques et un soutien économique destinés à accompagner la transition de l'illicite vers le licite.
- Veiller à une plus grande transparence dans la gestion de l'aide humanitaire et au développement, notamment en matière de projets de développement socioéconomique et de programmes de DDR et de RSS.
- Conduire des analyses sur les conflits et la paix, dont des analyses d'économie politique dans le but de comprendre les dynamiques locales et régionales sous-tendant le trafic et le crime. Intégrer la sensibilité aux conflits dans la mise en place des programmes.

## Notes de fin de texte

- 1 I. Bergamaschi, "The fall of a donor darling: The role of aid in Mali's crisis", *The Journal of Modern African Studies*, 52(3), 2014 ; K. MacLachlan, *Security assistance, corruption and fragile environments: Exploring the case of Mali 2001-2012*, Londres : Transparency International UK, 2015.
- 2 I. Cissé, A Dicko et J.H. Fahlbusch, Enquête d'opinion : « Que pensent les Maliens ? », Mali-Mètre, Bamako : Friedrich-Ebert-Stiftung, 2015 ; I. Briscoe, *Crime after jihad: Armed groups, the state and illicit business in post-conflict Mali*, La Haye : Netherlands Institute of International Relations Clingendael, 2014.
- 3 Travaux de recherches confidentiels menés par International Alert à Kidal, Gao et Tombouctou en novembre 2015.
- 4 J. Vorrath, "Organized crime and development: Challenges and policy options in West Africa fragile states", Research Papers, Berlin : Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP) [German Institute for International and Security Affairs], 2015.
- 5 Danish Demining Group (DDG), Évaluation des risques sécuritaires aux frontières (Région du Liptako-Gourma : Mali, Burkina et Niger), Copenhague : DDG, 2014 ; Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE)/Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, *Un atlas du Sahara-Sahel : géographie, économie et sécurité*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Paris : éditions OCDE, 2014. Ces points de vue ont été validés au cours des entretiens avec les parties prenantes à Tombouctou et à Kidal dans le cadre des travaux de recherches confidentiels menés par International Alert en novembre 2015.
- 6 T. Reitano et M. Shaw, "People's perspectives of organised crime in West Africa and the Sahel", Paper 254, Pretoria : Institute for Security Studies (ISS), 2014.
- 7 DDG, 2014, Op. cit. Ces points de vue ont été validés au cours de groupes de discussion avec les parties prenantes, organisés par International Alert à Kayes, en mai 2016.
- 8 Groupes de discussion avec les parties prenantes organisés par International Alert à Kayes, en mai 2016.
- 9 C. Anderson, *The power of drug money in Mali*, Londres : Christian Aid, 2015 ; travaux de recherches confidentiels menés par International Alert à Kidal, Gao et Tombouctou en novembre 2015.
- 10 W. Lacher, "Organised crime and conflict in the Sahel-Sahara region", *The Carnegie Papers*, Washington, DC : Carnegie Endowment for International Peace, 2012.
- 11 La majorité des données ci-inclues provient des entretiens et des groupes de discussion menés par International Alert avec les parties prenantes locales à Tombouctou, Kayes, Gao et Bamako entre novembre 2015 et mai 2016. Voir également : L. Raineri et F. Strazzari, "State, secession, and jihad: The micropolitical economy of conflict in northern Mali", *African Security*, 8(4), 2015.
- 12 In-Khalil, à la frontière avec l'Algérie, est considérée comme une plaque tournante régionale pour le trafic de cocaïne et de haschisch au du Sahara. En parallèle, de nouvelles routes d'acheminement se consolident à partir de la Guinée, puis le long de la frontière avec la Mauritanie (les cercles de Yélimané et de Niore sont particulièrement touchés) ; à partir de la Mauritanie puis via Arouane, et à partir du Niger, à travers la région de Ménaka.
- 13 Fin 2012, début 2013, quelques Touaregs Idranes affiliés au Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) se seraient emparés de convois de drogue protégés par le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), déclenchant ainsi des tensions interethniques de longue durée. Ces tensions sont susceptibles d'avoir contribué à la scission du MAA en deux factions séparées, l'une adhérant à la coalition de la « plate-forme », et l'autre à la Coordination des Mouvements de l'Azawad, aux côtés du MNLA. Travaux de recherches confidentiels menés par International Alert à Kidal, Gao et Tombouctou en novembre 2015.
- 14 Des pistolets automatiques en provenance de la Gambie et de la Guinée entrés en fraude sont vendus à Kayes pour un prix allant de 70 à 150 € ; les kalachnikovs libyennes se vendent pour 250 €, soit moitié moins qu'il y a quelques années. Entretiens menés par International Alert en mai 2016.
- 15 H. Anders, "Expanding arsenals: Insurgent arms in northern Mali", in *Small Arms Survey 2015: Weapons and the world*, Genève : Small Arms Survey, 2015, p.156-169.
- 16 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*, Vienne, UNODC, 2013.
- 17 J. Banfield, *Tell it like it is: The role of civil society in responding to serious and organised crime in Africa*, Londres : International Alert, 2015.
- 18 Rapport du Conseil de sécurité, prévisions mensuelles avril 2016, <http://www.securitycouncilreport.org/monthly-forecast/2016-04/>, consultées le 4 juillet 2016.
- 19 F. Coticchia, "Stati fragili e narco-stati" [États fragiles et narco-États], in P. Foradori and G. Giacomello (eds.), *Sicurezza globale : Le nuove minacce* [Sécurité internationale : Les nouvelles menaces], Bologne : Il Mulino, 2014 ; J. De Boer et L. Bosetti, "The crime-conflict 'nexus': State of the evidence", Research Paper No. 4, Tokyo : United Nations University Centre for Policy, 2015.
- 20 West Africa Commission on Drugs (WACD), *Pas seulement une zone de transit : Drogues, État et société en Afrique de l'Ouest*, Genève : WACD, 2014.
- 21 Entretiens menés par International Alert à Kayes et à Bamako en mai 2016.
- 22 La livraison d'une cargaison de cocaïne peut rapporter jusqu'à 7000 € à de jeunes illettrés.
- 23 M. Bøås, "Castles in the sand: Informal networks and power brokers in the northern Mali periphery", in M. Utas (éd.), *African conflicts and informal power: Big men and networks*, Londres : Zed Books, 2012. Voir également T. Reitano et M. Shaw, 2014, Op. cit.
- 24 Entretiens menés dans le cadre des travaux de recherche confidentiels conduits par International Alert en novembre 2015.
- 25 I. Bergamaschi, 2014, Op. cit. ; I. Briscoe, 2014, Op. cit.
- 26 L. Raineri, "Mali: The short-sightedness of donor-driven peacebuilding", *Journal of Peacebuilding and Development*, 11(1), 2016.
- 27 Entretiens menés dans le cadre des travaux de recherche confidentiels conduits par International Alert en novembre 2015.
- 28 Ibid.
- 29 L. Raineri et F. Strazzari, 2015, Op. cit.
- 30 Voir I. Cissé, A Dicko et J.H. Fahlbusch, 2015, Op. cit. ; B. Sangaré, « Le centre du Mali : Épicentre du djihadisme ? », Note d'Analyse, Bruxelles : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 2016.
- 31 Groupes de discussions animés par International Alert à Kayes en mai 2016. Voir également DDG, 2014, Op. cit.
- 32 Travaux de recherche confidentiels menés par International Alert en novembre 2015.
- 33 M. Shaw et T. Reitano, "The evolution of organised crime in Africa: Towards a new response", Paper 244, Pretoria : ISS, 2013.

Rédigé par Luca Raineri et Chiara Galletti

### À propos d'International Alert

International Alert aide les populations à trouver des solutions pacifiques aux conflits. Nous sommes l'une des principales organisations de consolidation de la paix au monde et nous bénéficions de 30 ans d'expérience dans ce domaine. Nous travaillons avec les populations locales dans le monde entier et nous les aidons à bâtir la paix. Nous conseillons également les gouvernements, les organisations et les entreprises sur la façon dont leurs politiques et leurs activités peuvent soutenir la paix. Nous privilégions les questions ayant une influence sur la paix telles que la gouvernance, l'économie, les rapports de genre, le développement social, le changement climatique, ainsi que le rôle des entreprises et des organisations internationales dans des régions à haut risque.

[www.international-alert.org](http://www.international-alert.org)

Avec le soutien de :



### Remerciements

International Alert tient à exprimer sa reconnaissance au Gouvernement du Royaume-Uni pour avoir financé cette recherche ainsi qu'à ses donateurs stratégiques pour leur soutien : le ministère britannique du Développement international et de la Coopération (UKAID), l'Agence suédoise de développement international, le ministère néerlandais des Affaires étrangères et le ministère irlandais des Affaires étrangères et du Commerce. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles d'International Alert et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de ses bailleurs de fonds.

International Alert.

346 Clapham Road, London SW9 9AP, United Kingdom

Tel +44 (0)20 7627 6800, Fax +44 (0)20 7627 6900

Email [info@international-alert.org](mailto:info@international-alert.org)

[www.international-alert.org](http://www.international-alert.org)

Registered charity no. 327553

 /InternationalAlert

 @intalert

ISBN: 978-1-911080-31-2